

LA PLATE-FORME



VOLUME 21 NUMÉRO 1 MARS 2017

Photo Laïla Girard

SOMMAIRE:

PAGES 2 À 5

- Mot du maire et chroniques d'information municipale

PAGES 6 À 9

- Points d'informations

PAGES 10 À 12

- Chroniques de votre agente culturelle et calendrier culturel

PAGE 14 ET SUIVANTES

- Mot des organismes et entreprises de chez nous

AUSSI À L'INTÉRIEUR: CALENDRIER CULTUREL À DÉTACHER



Activités à surveiller:

Le samedi 29 avril à 17 h 00

Souper communautaire au profit de l'Église
(Pavillon de la Montagne)

Le samedi 13 mai à 9 h 00

Table touristique au Pavillon de la Montagne

Le samedi 27 mai dès 10 h 00

Vide grenier au Pavillon de la Montagne

À NE PAS MANQUER:

CINÉ-CLUB: TOUS LES 2^e MARDIS DU MOIS

Bienvenue à tous!



Mot du maire et chroniques d'information municipale



J'ai abordé en décembre dernier l'intensité des nombreux dossiers prévus pour l'année 2017. En voici d'ailleurs quelques-uns présentant l'avancement de nos démarches pour leur réalisation.

LE 75^{IÈME} ANNIVERSAIRE DE L'INCORPORATION MUNICIPALE

Rappelons qu'en 1942 la démarche entreprise par quelques citoyens de former notre propre organisation municipale, aboutissait enfin après 10 ans d'insistance et de pression auprès des autorités gouvernementales québécoises. La volonté des contribuables d'alors était d'assumer entièrement le mandat donné aux municipalités de l'aménagement et l'organisation du territoire du canton de Saint-Germains. Les défis étaient grands de se doter de tous les services.

Il est bien évident que cette organisation municipale a connu bien des changements, bien de nouveaux mandats donnés par le gouvernement du Québec suite à l'adoption de lois et règlements liés à la protection de l'environnement, aux diverses modalités concernant l'urbanisme et le zonage, aux structures administratives et politiques, (conseil municipal et conseil de la MRC) aux loisirs, aux diverses formes de financement des activités, et j'en passe...

Aujourd'hui, nous pouvons dire : «mission accomplie» et le tout a été réalisé par les différentes administrations depuis 75 ans. Tracer le fil de l'histoire de cette communauté d'appartenance à son milieu, depuis les premiers arrivants en 1838 jusqu'à nos jours, sera donc évoqué dans les multiples événements organisés par les organismes qui ont à cœur nos réussites et de rappeler à la mémoire collective que nous avons tous des motifs d'être fiers d'être roserains de souche et d'adoption. L'invitation est donc lancée à participer activement à la fête.

LES INSTALLATIONS AU QUAI

Tant au niveau de la Corporation nautique que de la Municipalité nous sommes en mode solutions pour assurer la mise en place des équipements au quai. Le conseil municipal a confié à la firme d'ingénieur Cegertec le mandat de préparer les plans et devis pour une nouvelle plate-forme. De plus, nous avons aussi accordé à l'entreprise Englobe le mandat d'analyser la qualité du béton là où sera installée la nouvelle plate-forme. Nous ne négligerons aucun aspect concernant la sécurité des lieux.

Comme la passerelle a subi d'importants dommages et qu'elle doit être mise aux normes et allongée d'environ 10 pieds, nous avons contacté des entreprises régionales afin de vérifier leur intérêt à réaliser et à soumissionner, au moment opportun, à la conception et à la réalisation d'une nouvelle passerelle. Nous profitons de ces rencontres pour demander un prix budgétaire et les délais de livraison.

Mentionnons que nous sommes liés par un processus réglementaire et légal, soit par notre propre politique contractuelle ou soit par les obligations imposées par le gouvernement du Québec en matière d'attribution de contrats pour tous les organismes publics et parapublics dans l'attribution de contrats supérieurs à 25 000 \$.



Parallèlement à ces démarches, qui devront aboutir prochainement pour être prêt pour la nouvelle saison touristique, nous nous activons pour assurer le financement en partenariat avec différentes instances liées à l'utilisation de ces installations. Les discussions sont encourageantes.

LE PAVILLON DE LA MONTAGNE

Le montage financier de l'agrandissement du Pavillon de la Montagne est presque complété et compte de nombreux partenaires: gouvernements, fédéral et provincial, MRC du Fjord-du-Saguenay, Caisse Desjardins de la Rive-Nord du Saguenay et autres. Il reste à boucler quelques ficèles concernant l'apport de subventions gouvernementales indispensables à la réalisation de ce projet.

Au moment de la rédaction de ce texte, les architectes Germain Laberge et Luc Fortin sont à réaliser les plans et devis. Nous prévoyons cette réalisation au cours de la présente année et une inauguration vers décembre prochain, en clôture des fêtes du 75^{ième} anniversaire. Ce projet est nécessaire afin d'accorder une attention toute particulière à la sécurité des lieux, à la conformité des normes du Code national du bâtiment et d'augmenter d'une façon significative la capacité d'accueil des services (salle de réception, salle d'activités diverses, salle de conditionnement physique, bureau d'information touristique, aménagement d'une cuisine de services, etc.).

LE PROJET « ARIANNE PHOSPHATE »

Nombreux sont les citoyens qui m'interpellent pour savoir si ce projet se réalisera. Les informations que nous possédons indiquent que le dossier suit son cours normalement. Les études environnementales du gouvernement fédéral pour la construction d'un quai sont sur le point d'être complétées. Présentement le processus environnemental est à compléter une étude pour constater ou pas les effets ou les conséquences de ces futures installations sur « **une espèce de chauve-souris vivant possiblement dans ce secteur** » **Oui, vous avez bien lu.... ! ?** L'entreprise est quand même en processus de compléter l'achat des propriétés sur le territoire de Sainte-Rose-du-Nord et à poursuivre ses démarches pour le financement global du projet.

PROJET DE FUSION D'ORGANISMES

La SDECT, la Corporation nautique du Quai, et l'Association sportive examinent présentement la possibilité de se fusionner en un seul organisme. Il va s'en dire que la réflexion sur ce sujet vient du fait que nos organismes bénévoles sont en manque de ressources et que souvent les mêmes personnes sont en service commandé dans les mêmes organisations. Nous estimons qu'il est de l'intérêt de tous de se regrouper dans un but d'efficacité, de saine gestion et de motivations d'unir les forces vives du milieu.

Ajoutons que ce projet s'inscrit dans une démarche largement répandue dans les organisations municipales. Il suffit de regarder Ville Saguenay avec « Promotion Saguenay » qui assure la gestion du Quai d'escale à la Baie, de l'Aéroport de Bagotville, des bateaux de croisière sur le fjord, etc. Dans de plus petites municipalités, le modèle implanté par Ville Saguenay est accordé aux Sociétés de développement qui forment parfois des sous-comités pour réaliser de nombreux mandats. Il est bien évident que les organisations concernées auront à prendre une décision lors de leur assemblée générale qui se tiendra prochainement.

NOUVELLES DES EMPLOYÉS

M. Richard Pedneault, membre du Conseil municipal depuis 2005, a annoncé sa démission à titre de conseiller le 2 mars dernier. C'est pour des motifs professionnels et de manque de disponibilités qu'il a signifié son retrait de cette activité publique. Or, comme les prochaines élections se tiendront en novembre prochain, une disposition de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* permet de ne pas combler le poste lorsque le délai avant l'élection générale est inférieur à un an.

Je tiens à remercier M. Richard Pedneault pour les services rendus à la communauté.

Mme Suzan Lecours, conseillère, a accepté de remplacer M. Pedneault à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme et du patrimoine.

M. Roger Gagné a fait part également de sa démission comme employé saisonnier à la Municipalité. Nous remercions M. Gagné d'avoir servi notre organisation et les citoyens et citoyennes de notre milieu.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 271-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 249-2015 AFIN DE PERMETTRE L'USAGE AGRICULTURE DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN

À la suite de la consultation publique tenue le 27 février dernier, le conseil municipal adoptera en avril prochain une modification au règlement de zonage permettant la pratique agricole en périmètre urbain. Soulignons que cette pratique agricole est autorisée tout en respectant les dispositions des lois et règlements gouvernementaux relatifs aux ministères de l'Environnement et de l'Agriculture et des règlements municipaux tels l'utilisation de l'eau potable et autres. Il est donc fortement recommandé de vous informer auprès de l'inspecteur municipal pour connaître les aspects de lois et règlements particuliers pour cette pratique agricole.

LES EAUX USÉES DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN

Nous poursuivons nos démarches dans ce dossier. Notre détermination est présente. Toutefois, il nous faut composer avec les principales instances administratives du ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT). Nous sommes en attente d'une rencontre avec les autorités politiques du ministère afin de lever certains différends quant aux modalités de réalisation de ce projet.

LA PÊCHE BLANCHE

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité en regard à notre mission d'organisation d'aménagement du territoire, le conseil municipal étudiera la possibilité de réglementer les activités de pêche blanche sur son territoire.

SOUTIEN FINANCIER AUX ORGANISMES DU MILIEU

À cette période de l'année, nous annonçons les soutiens financiers accordés aux organismes pour la réalisation de leurs activités. **Cette année, nous tenions à ce que les projets présentés s'inscrivent dans la programmation des manifestations des fêtes du 75^{ième} anniversaire de la municipalité.** Rappelons que les fonds proviennent principalement de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Il y a d'abord le fonds d'aide aux communautés au montant annuel de 8 000\$ par municipalité. Un formulaire de demande doit être adressé à la MRC avec l'accord du conseil municipal.

Il y a aussi le fonds d'aide au développement local, projets structurants. Un montant de 73 500\$ est disponible cette année pour notre municipalité. Ces projets sont analysés par le SDECT puis recommandés au conseil municipal pour analyse et décision de la part de la MRC. La municipalité et les organismes sans but lucratif peuvent appliquer.

BONNES FESTIVITÉS DU 75^e REMPLIES DE JOIE, DE BONHEUR ET DE PARTAGE

Laurent Thibeault, maire

Voici donc le tableau des recommandations du conseil municipal pour les projets 2017 (résolution 20-2017)

1* Aide aux communautés (MRC)

4* Promotion Saguenay

2* Politique de soutien aux projets structurants (MRC)

5* Municipalité

3* Fonds Péribonka (MRC)

ORGANISMES	DEMANDE \$	RECOMMANDATION \$	FONDS
L'ART SALÉ			
Carnaval Sasquatch	10 000 \$	5 000 \$	1
Virage	15 000 \$	10 000 \$	2
Funéraille des beaux jours	8 500 \$	8 500 \$	2
Mosaïque collective	8 000 \$	8 000 \$	2
Spectacle historique	25 000 \$	20 000 \$	2 et 4
ASSOCIATION SPORTIVE			
Vide grenier	500 \$	500 \$	1
Tournoi de balle-lente	1 500 \$	1 500 \$	5
Party de chasse	7 000 \$	7 000 \$	2
Saint-Jean-Baptiste	10 000 \$	10 000 \$	2
CLUB DE L'AMITIÉ			
Sortie culturelle	7 000 \$	0	
CORPORATION NAUTIQUE			
Animation musicale et artistique au Quai	3 500 \$	5 000 \$	1, 2 et 4
Croisière 75 ^e	5 000 \$	5 000 \$	5
BIBLIOTHÈQUE			
Exposition 75 ^e	5 500 \$	2 000 \$	1
SDECT			
Festival des Artisans	12 000 \$	12 000 \$	2
MUNICIPALITÉ			
Mise à jour carte touristique	2 400 \$	2 400 \$	3
Congrès annuel Association	3 000 \$	3 000 \$	5
Conseil de la MRC de septembre	1 000 \$	1 000 \$	5
Soirée de clôture 75 ^e anniversaire	8 500 \$	6 000 \$	5
TOTAL	133 400 \$	106 900 \$	

Points d'informations



Formation gratuite

« Initiation au compostage domestique »

Les personnes intéressées à participer à une formation gratuite sur le compostage domestique sont priées de réserver leur place le plus rapidement possible en communiquant directement au bureau de la Municipalité.

418 675-2250 poste 2600

Cette formation, d'une durée d'une heure et demie, se tiendra au cours du mois de mai.

Composter c'est réduire les matières résiduelles envoyées au site d'enfouissement, c'est retourner à la terre ce qu'elle nous a donné, c'est sauver de l'argent puisque c'est avec nos taxes que sont payés nos sites d'enfouissement,



c'est fabriquer soi-même un engrais riche qui nous permet d'avoir de belles fleurs, de beaux arbres et de bons légumes. Bref, c'est aider notre planète!

CONTENEURS À DÉCHETS

Encore cette année, les conteneurs pour encombrants et autres matières seront mis à votre disposition, et ce, pendant 6 fins de semaine. Dès le vendredi 5 mai 2017 et jusqu'au dimanche 11 juin 2017, un(e) préposé(e) vous accueillera, le vendredi de 13 h à 16 h, le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le dimanche de 9 h à 12 h.

La date de la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) et des produits électroniques vous sera communiquée sous peu et aura lieu au même endroit soit au garage municipal situé au 775, route de Tadoussac.

Tous les détails vous seront acheminés prochainement.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous.



LICENCES DE CHIEN



Dernier rappel concernant le paiement de la licence 2017 de votre animal de compagnie. Nous vous rappelons qu'elle est au coût de 20 \$.



Mot de l'inspecteur

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Je vous rappelle que la présence d'un abri d'auto temporaire sur votre terrain est autorisée jusqu'au 30 avril prochain. Dès le lendemain, vous devez enlever la toile et la structure et remiser ceux-ci.

Vous pouvez me rejoindre du lundi au mercredi de 8 h00 à 16 h 00 au 418 675-2250 poste 2601

Jean Gagnon, inspecteur en bâtiment



Sainte-Rose-du-Nord

Camp de jour Sainte-Rose-du-Nord

Du 26 juin au 11 août 2017

Tu as le goût d'avoir un été rempli de plaisir avec plusieurs de tes amis?

Le camp de jour de Sainte-Rose-du-Nord t'offre la possibilité de faire plusieurs activités amusantes.

Si votre enfant est âgé entre 5 et 12 ans (il doit avoir été à la maternelle 2016-2017), il est le bienvenu au camp!

Nous souhaitons lui offrir la meilleure supervision qui soit en prenant compte des intérêts de chacun de manière à assurer plaisir et bien-être.

Inscription

Le coût d'inscription pour le camp de jour est de **175 \$ par enfant**. Un reçu pour impôts vous sera remis. **La période d'inscription est débutée** (par téléphone ou en personne) et les places sont limitées. (12 places disponibles).

Horaire

Le camp de jour se fera au Chalet des Loisirs et sera ouvert du **lundi au vendredi de 8 h 30 à 15 h 30**. Possibilité de service de garde, sur demande au moment de l'inscription.



*Les activités sont adaptées selon la température et le nombre d'enfants présents

Au plaisir de te voir cet été!

Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord 418 675-2250

La protection du fjord : sauvegarder un héritage précieux

Au-delà de sa splendeur et de son attrait touristique, le fjord fait partie de l'identité et de l'histoire des habitants de Sainte-Rose-Du-Nord. Que vous y pratiquiez la pêche, le kayak, la plongée, la plaisance, ou que vous vous régalez simplement de son panorama, le fjord occupe certainement une place importante dans votre quotidien. Pour s'assurer que les résidents d'aujourd'hui et de demain puissent en bénéficier encore longtemps, le fjord est inclus dans une aire marine protégée depuis 1998 : le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent.

Le Règlement : un outil de conservation

Dans le but d'harmoniser les vocations touristique et récréative du parc marin avec les objectifs de recherche, d'éducation et de conservation, les activités qui y sont pratiquées sont encadrées par le Règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. Adopté en 2002, ce règlement a été développé par les gouvernements en concertation avec les communautés riveraines et les intervenants des secteurs économique, social et environnemental. Il contribue à la protection des espèces marines fragiles, dont le béluga (une espèce en voie de disparition), tout en permettant la pratique d'activités nautiques dans le respect de l'environnement.

Avec l'appui de nombreux intervenants du milieu, le Règlement a été actualisé afin de continuer à assurer la protection de l'écosystème. Les changements apportés, en vigueur depuis janvier 2017, renforcent certaines mesures de protection du béluga et modifient les vitesses permises, les distances à respecter et les comportements à adopter en présence de baleines.

Interdiction des motomarines et des sports nautiques de traction

En vertu du Règlement et tel que prévu par le plan directeur du parc marin, l'utilisation de motomarines, d'aéroglosses et la pratique de sports de traction (ski nautique, « wakeboard » et tubes nautiques) ne sont plus permises dans les limites du parc (voir les limites sur la carte).

Vous vous demandez peut-être : « Pourquoi ces sports, et pourquoi ici? » Pour plusieurs raisons, ces activités sont incompatibles avec les objectifs de conservation du parc marin et la quiétude recherchée à la fois par les riverains et les visiteurs.

Les motomarines : Il est démontré que les changements soudains et fréquents de vitesse des motomarines génèrent des variations de sons qui sont problématiques pour des mammifères marins (baleines et phoques). Cette intensité sonore peut également être une nuisance pour les riverains et les visiteurs du parc qui recherchent un contact privilégié avec la nature.

De plus, l'utilisation des motomarines est généralement axée sur des performances sportives. Leurs déplacements sont rapides et irréguliers, ce qui est dangereux pour les baleines, en particulier les bélugas et leurs petits, qui ont du mal à évaluer leur trajectoire et à les éviter.

Les sports de traction : Ces sports posent le même problème : la vitesse nécessaire pour pratiquer ces activités, ainsi que les mouvements erratiques de ce qui est tiré, sont incompatibles avec les efforts de conservation.

Votre implication, la clé du succès

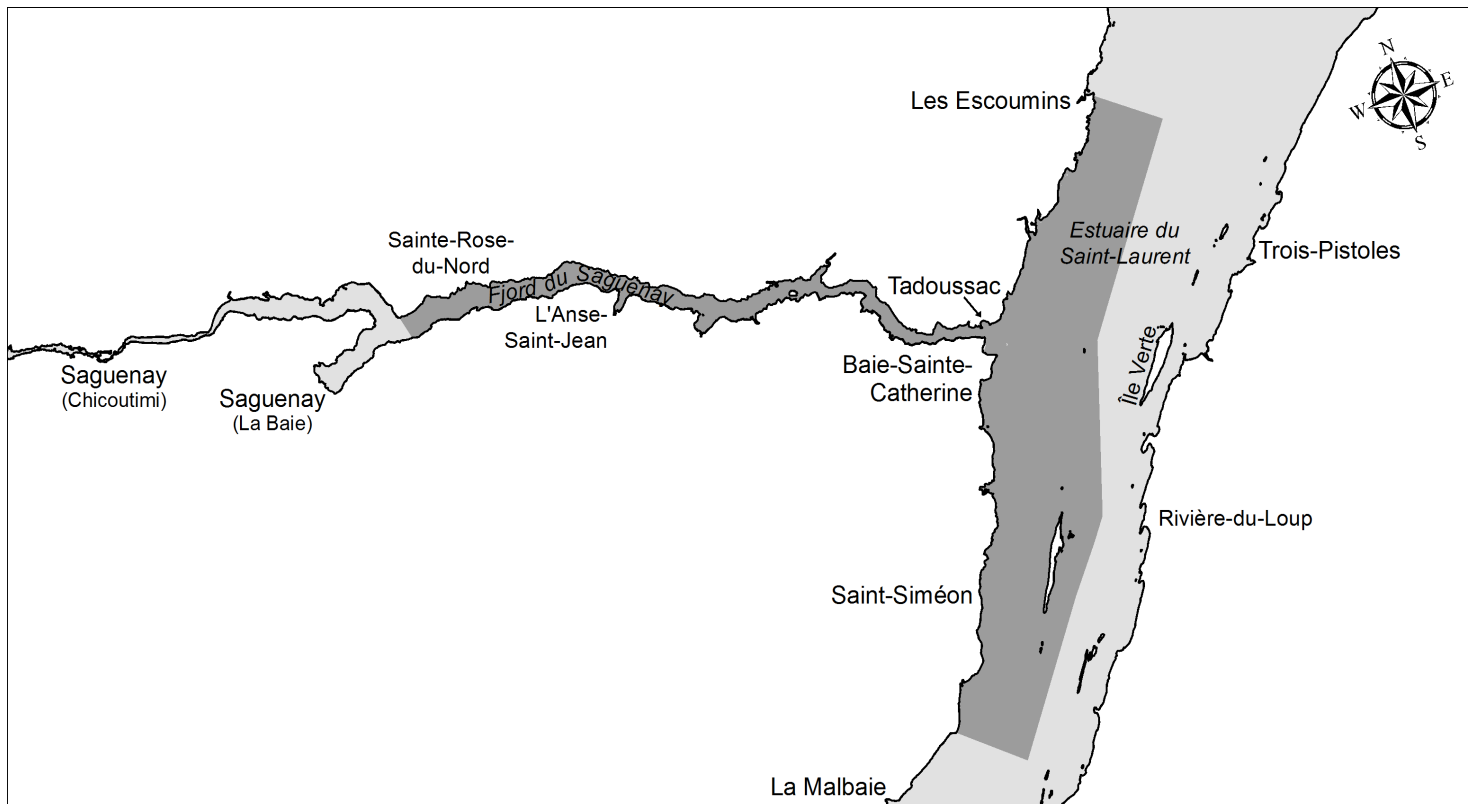
En actualisant le Règlement, les gestionnaires du parc poursuivent leurs efforts de conservation. Toutefois, cette mise à jour ne suffit pas à elle seule à assurer la protection du milieu marin. L'implication et l'appui de tous les usagers sont nécessaires pour atteindre les objectifs de protection. En tant que résidents, vous êtes invités à montrer l'exemple en adoptant des comportements responsables et en devenant des ambassadeurs de la protection de votre environnement auprès des visiteurs qui découvrent la richesse du fjord chaque année. Toute l'équipe du parc marin vous remercie de votre engagement et de votre contribution.

Si vous désirez naviguer dans les limites du parc, assurez-vous de connaître le Règlement et les nouvelles mesures. Plusieurs ressources sont disponibles :

Notre site Web : parcmarin.qc.ca

Un dépliant résumant le Règlement : disponible en ligne ou en version papier dans les marinas (en été).

Notre page Facebook : [@parcmarinSSL](https://www.facebook.com/parcmarinSSL)



Crédit Parcs Canada, L. Lévesque

Chroniques de votre agente culturelle et communautaire

Bonjour à tous!



Telle l'oie blanche au printemps, je suis de retour, fidèle au poste pour un deuxième mandat! C'est une année très spéciale puisque nous célébrons le **75^e anniversaire** de l'incorporation municipale de Sainte-Rose-du-Nord. Le comité du 75^e se rencontre depuis novembre dernier afin de planifier une programmation. Surveillez au cours du mois prochain, dans vos boîtes aux lettres, la programmation officielle du 75^e pour l'année complète.

Il me fait plaisir de joindre à ce journal la 3^e édition du **calendrier culturel** saison printemps 2017. J'ai également le bonheur de vous annoncer que nous offrirons à nouveau le service de garde pour les **journées pédagogiques** ainsi que les cours **Touche-À-Tout**, le jeudi de 15h30 à 17h, pour les jeunes de 5 à 12 ans. Les lundis de 18h30 à 20h il y aura **L'Atelier Créatif**, dans le sous-sol du chalet des loisirs. Cet atelier est maintenant ouvert aux 12 à 97 ans et met à la disposition des outils et matériaux de création.

Pour toutes questions et informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 675-2250, poste 2607.



Je vous souhaite un éveil printanier des plus imaginatifs!



Josée Beauchesne,

Agente culturelle et communautaire



Sainte-Rose-du-Nord



Offre de cours et ateliers

Session Printemps 2017

La municipalité de Sainte-Rose-du-Nord vous présente son offre de **cours et ateliers** pour la session **printemps 2017**. **Les inscriptions se font à partir de maintenant jusqu'au 4 avril.**

Pour ce faire, veuillez me joindre, par téléphone, au 418 675-2250, poste 2607, ou encore par courriel à : josee.beauchesne@ste-rosedunord.qc.ca.

Les Lundis créatifs, de 18h30 à 20h

Cet atelier est maintenant ouvert aux 12 à 97 ans et met à la disposition des outils et matériaux créatifs. C'est un moment de création collectif où l'échange des connaissances et de savoir-faire permettent de faire naître les projets merveilleux. **Lundi le 3 avril à 18h30** il y aura une rencontre d'information et de planification de thèmes d'ateliers afin de prévoir le matériel nécessaire.

Les Jeudis ESCOUADE JEUNESSE, 5 à 12 ans.

«**Touche-à-tout** » Mosaique, poterie, sculptures, peinture et musique.

6 avril au 26 mai 15h30 à 17h00 (durée : 8 semaines)

Coût inscription : 50\$/enfant

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

27 mars *** 19 mai *** 22 mai

Inscription obligatoire, au moins une semaine à l'avance.

Coût inscription : 10\$ par enfant, par journée.

8h00 à 15h30

Minimum 8 inscriptions pour être réalisable.

VIDE GRENIER

Toute la population est invitée à participer au **Vide Grenier** qui se tiendra le samedi **27 mai 2017**, de 10 h à 16 h 30 au Pavillon de la Montagne.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche écoresponsable de développement durable en incitant la population à troquer ou à mettre en vente des objets de toutes sortes en leur procurant une deuxième vie. Il s'agit d'une bonne occasion pour favoriser les échanges entre citoyens. Il n'y a pas de frais pour réserver une table, cependant vous devez donner votre nom à Josée Beauchesne, agente culturelle et communautaire, au 418 675-2250, poste 2607 puisque la place est limitée. Il y aura différents « coins » auxquels vous pourrez vous joindre soit : « **Plantes, boutures et semences** », un coin « **Troc-vêtements** », un coin pour les enfants qui désirent troquer ou vendre leurs « **jouets** », un coin « **équipement de sports** » ainsi que des tables réservées soit par des citoyens, des organismes ou encore des associations. L'installation se fera le samedi matin entre 8 h et 10 h. Participez en grand nombre et n'oubliez pas de réserver!



Viens visiter ton

CROQUE LIVRES

OÙ ME TROUVER ?

À l'intérieur, salle du conseil municipal.
126, de la Descente-des-Femmes

Inspirés de l'approche «**Prends un livre ou donne un livre**», les Croque-livres forment un réseau de boîtes de partage de livres destinées aux enfants âgés de 0 à 12 ans. Ces points de chute offrent aux enfants et à leur famille un libre accès à des livres partagés. Cette initiative vise à rassembler et à engager les communautés autour du plaisir de la lecture.

Pour information: Josée Beauchesne 418 675-2250, poste 2607

 Fondation Lucie
et André Chagnon

CROQUELIVRES.CA

Chroniques de votre agente de milieu

Chronique Info-Aînés



TROUSSE DE SÉCURITÉ

C'est quoi?

La Trousse de sécurité, qui est un projet de la politique MADA (Municipalité amie des aînés), vise la promotion d'un environnement sain et sécuritaire. Également, ce projet consiste à visiter les aînés de 70 ans et plus afin de les informer des activités et services offerts dans la communauté.

Distribuée par qui?

La travailleuse de milieu auprès des aînés, Audrey Deschênes, accompagnée d'une personne bénévole ira visiter les gens à domicile. Lors d'une rencontre amicale, ils vérifieront les éléments qui touchent la sécurité, ils remettront la Trousse de sécurité et des informations seront données sur les services offerts dans la communauté.

Comment la recevoir?

Vous êtes un citoyen de Sainte-Rose-du-Nord âgé de plus de 70 ans et vous souhaitez recevoir cette trousse gratuitement, il suffit de communiquer au 581-306-5266. Faites vite, nous avons un nombre limité de trousses!

Petit rappel du rôle de l'intervenante de milieu auprès des aînés

Aider les personnes de 55 ans ou plus, à briser l'isolement, à améliorer leur qualité de vie et à travailler avec eux, dans les mesures du possible, à ce qu'ils demeurent dans leur communauté.

Pour répondre à ce rôle, j'offre mon soutien aux aînés. Ce soutien peut prendre différentes formes : écoute, référence, accompagnement selon les besoins et soutien pour différentes démarches. C'est un service gratuit et confidentiel.

Appelez-moi au 581-306-5266

Audrey Deschênes

ABC
Association des bénévoles de transport

Bénévoles recherchés

ACCOMPAGNATEUR TRANSPORT BÉNÉVOLE
ST-FULGENCE ET SAINTE-ROSE-DU-NORD

Vous demeurez à St-Fulgence ou Sainte-Rose-du-Nord?
Vous aimez être sur la route ?
Vous souhaiteriez faire la différence dans la vie d'une personne âgée?

Vous êtes la personne qu'il nous faut!

Accompagnement de personnes pour des rendez-vous médicaux
Contactez Valérie Tremblay pour tous les détails
418-543-6639 poste 104

Mot des organismes et entreprises de chez nous

Club de l'amitié

Mot de votre C.A.

La force de notre association et de notre équipe, ce sont nos valeurs et le sens que nous donnons à nos actions.

C'est pourquoi tous nos projets s'appuient sur la participation de tous, la création de liens, le respect, l'écoute, et tout autre principe permettant de mener à bien chacun de nos objectifs... Mais pour atteindre nos objectifs, nous avons besoin de relève...

Pensez-y...

Merci de votre collaboration.

Élections



Si vous êtes intéressé à vous joindre au conseil d'administration et que vous avez besoin d'information, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur Gaétan Côté au 418-675-2241.

Si vous ne pouvez faire partie du conseil d'administration mais que vous voulez vous investir dans l'organisation des activités de votre club pour la prochaine année, nous vous invitons à communiquer avec un membre de celui-ci qui saura vous diriger.

Assemblée générale annuelle

Nous vous rappelons que notre assemblée générale annuelle se tiendra au mois d'avril prochain. Nous ne connaissons pas encore la date et l'heure de celle-ci; dès que nous en serons informés, nous vous en ferons part.

Surveillez les tableaux d'affichage.

Quel est votre intérêt...



Quelques personnes ont manifesté le désir de jouer à la pétanque cet été. Si vous manifestez un quelconque intérêt pour cette activité, n'hésitez pas à communiquer avec un membre du C.A. qui saura vous diriger.

Jeux de la FADOQ

Les Jeux de la FADOQ se tiendront, cette année, du 21 au 23 avril prochain à Alma.



Toutes les personnes intéressées à participer à ces jeux doivent communiquer avec monsieur Gaétan Côté au 418-675-2241.

Soirée de danse et de jeux

Un prétexte pour se retrouver entre amis...

Cette soirée se tiendra le samedi 8 avril prochain à 20 h au Pavillon de la Montagne.

Le coût de celle-ci est de 2 \$ pour les membres du club et de 4 \$ pour les non membres.

Vous devrez aussi apporter une grignotine à partager.

Nous vous attendons en grand nombre...



Activité de fin de saison

Avant la trêve estivale... Profitons-en pour une dernière rencontre... En toute simplicité...

Surveillez les tableaux d'affichage pour connaître la date et l'heure de cet événement.

Plaisir assuré...

Église Sainte-Rose

Le comité d'animation locale vous convie à son **souper communautaire annuel** au profit de l'Église de Sainte-Rose-du-Nord qui aura lieu le samedi 29 avril à 17 h 00 au Pavillon de la Montagne.

Le souper est au coût de 12 \$ par adulte et 5 \$ pour les enfants de 5 à 10 ans.

(gratuit pour les moins de 5 ans)



Venez nous encourager
en grand nombre!



2^e Édition de la Table touristique

La Société de développement Économique, communautaire et touristique de Sainte-Rose-du-Nord, tiendra la 2^e édition de la Table touristique le samedi 13 mai prochain au Pavillon de la Montagne.

Lors de cette rencontre, les participants poursuivront les discussions et actions à entreprendre pour atteindre les objectifs fixés lors de la première édition.

Les invitations seront envoyées sous peu aux intervenants touristiques oeuvrant au sein de notre communauté.

Au plaisir!

La bibliothèque

Bonjour à tous,

LE CONCOURS D'ÉCRITURE EST DE RETOUR:

Faites-nous parvenir vos textes... dans le cadre des activités du 75^e anniversaire de Sainte-Rose-du-Nord sous le thème: "**Des histoires de ma grand-mère**". Les participants doivent s'inscrire par téléphone à la bibliothèque avant le 30 juin 2017 et faire parvenir leur texte par courriel au plus tard le 31 juillet 2017.

Tous les participants recevront un certificat cadeau d'une valeur de 25 \$ du Bouquiniste.

HEURES D'OUVERTURE:

MERCREDI: 18 h à 20 h et DIMANCHE 9h30 à 11h30

Bienvenue à votre bibliothèque!!!

Assemblées générales annuelles

La Corporation nautique du Quai tiendra son Assemblée générale annuelle le mardi 25 avril 2017 à la salle du conseil municipal, à compter de **19 h 00**.

La SDECT tiendra son Assemblée générale annuelle le mercredi 12 avril 2017 à la salle du conseil municipal, à compter de **19 h 30**.

L'Association sportive souhaite inviter la population à son Assemblée générale annuelle qui aura lieu le vendredi 12 mai 2017 à compter de 19 h 00, au chalet des Loisirs, situé au 124, rue de la Descente-des-Femmes. Le 8 mars dernier, M. Tonny a quitté sa fonction d'administrateur bénévole. M. Émil Grenon-Potvin, vice-président, tient à remercier personnellement Tonny pour son implication dévouée à la cause de l'association sportive pendant de nombreuses années. C'est grâce à des gens comme lui, qui ne compte pas les heures de travail bénévole, que les petites municipalités comme la nôtre peuvent offrir avec fierté des services et des événements à la population que nous ne pourrions nous payer autrement. Nous sommes à la recherche de gens comme Tonny, qui veulent s'impliquer à faire bouger la population, organiser des événements sportifs et appuyer les initiatives de citoyens du village qui ont des projets qui rejoignent notre mission.

Merci beaucoup!

Emil Grenon



La SDECT, gestionnaire du bureau d'information touristique saisonnier, est à la recherche d'un conseiller pour son bureau local.

Conseiller (ère) à l'information touristique
(dans le cadre d'Emplois d'été Canada)
1 à 2 postes disponibles

Conseiller(ère) à l'information touristique
(dans le cadre d'Emploi Québec)
1 poste disponible

Tâches et fonctions:

- ⇒ Accueillir la clientèle touristique;
- ⇒ Dispenser de l'information touristique locale et régionale au comptoir et par téléphone;
- ⇒ Promouvoir les sites et attraits de Sainte-Rose-du-Nord et la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- ⇒ Effectuer des sondages et compiler les statistiques de fréquentations;
- ⇒ Préparer les commandes et répertorier les dépliants touristiques.

Exigences de l'emploi:

- ⇒ **Le candidat devra vérifier son admissibilité auprès d'un agent d'Emploi Québec;**
- ⇒ Bilinguisme et expérience reliés au tourisme sont des atouts;
- ⇒ Aisance avec le public, débrouillardise et autonomie;
- ⇒ Professionnalisme et souci d'offrir un service de qualité;
- ⇒ **Bonne connaissance de la région et des attraits touristiques.**

Conditions de l'emploi:

- ⇒ Période d'emploi : du 1^{er} mai au 21 octobre 2017;
- ⇒ Formation obligatoire du 29 mai au 9 juin 2017;
- ⇒ 40 heures par semaine (jour, fin de semaine)
Salaire: 11,25 \$/heure

POUR POSTULER:



Tâches et fonctions:

- ⇒ Accueillir la clientèle touristique;
- ⇒ Dispenser de l'information touristique locale et régionale;
- ⇒ Promouvoir Sainte-Rose-du-Nord et la région touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- ⇒ Tenir les statistiques de fréquentation à jour;
- ⇒ Répertorier l'inventaire des dépliants touristiques;
- ⇒ Effectuer toutes autres tâches inhérentes.

Conditions de l'emploi:

- ⇒ Période d'emploi : 6 à 12 semaines;
- ⇒ Formation recommandée du 30 mai au 10 juin;
- ⇒ 35 heures par semaine (jour, fin de semaine)
Taux horaire : 11,25 \$/heure;

Exigences de l'emploi:

- ⇒ **Le candidat doit être âgé de moins de 30 ans et retourner aux études à temps plein à l'automne;**
- ⇒ Bilinguisme et expérience reliés au domaine touristique sont des atouts;
- ⇒ Aisance avec le public, débrouillardise et autonomie;
- ⇒ Professionnalisme et souci d'offrir des services de qualité;
- ⇒ **Bonne connaissance de la région et des attraits touristiques.**

Pour postuler sur l'un ou l'autre de ces emplois, veuillez envoyer votre curriculum vitae au plus tard **le vendredi 21 avril à:**

SDECT

126, rue de la Descente-des-Femmes

Sainte-Rose-du-Nord, QC

G0V 1T0

Courriel: josee.beauchesne@ste-rosedunord.qc.ca



La Corporation nautique du Quai de Sainte-Rose-du-Nord est à la recherche d'un(e) préposé(e) à l'accueil et à l'entretien pour le Quai.

1 poste disponible

Tâches et fonctions

- ⇒ Accueillir les plaisanciers, les kayakistes et les pêcheurs et recueillir la contribution prévue;
- ⇒ Assurer la circulation en période d'achalandage;
- ⇒ Voir à la propreté de tout le secteur du quai (ramasser papiers, bouteilles, balayer le quai et l'allée piétonnière, sentiers du quai et entretien des toilettes, peinture, etc.);
- ⇒ Effectuer toutes autres tâches demandées par le conseil d'administration et/ou le responsable désigné.

Horaire de l'emploi

- ⇒ 40 heures par semaine (jour, soir, fin de semaine)
Taux horaire : 11,25 \$/heure ;
- ⇒ Période d'emploi : du 1^{er} mai au 21 octobre 2017.

Conditions de l'emploi

- ⇒ **Le candidat doit être éligible au programme d'Emploi Québec et vérifier son admissibilité auprès d'un agent.**
- ⇒ Professionnalisme et souci d'offrir des services de qualité ;

Pour postuler sur cet emploi:

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 21 avril 2017 à la Corporation nautique du Quai de Sainte-Rose-du-Nord.



Préposé(e) à l'accueil et à l'entretien
(dans le cadre d'Emplois d'été Canada)

1 à 2 postes disponibles

Tâches et fonctions:

- ⇒ Accueillir les plaisanciers, les kayakistes et les pêcheurs et recueillir la contribution prévue;
- ⇒ Voir à la propreté de tout le secteur du quai (ramasser papiers, bouteilles, balayer le quai et l'allée piétonnière, sentiers du quai et entretien des toilettes, peinture, etc.);
- ⇒ Assurer la circulation en période d'achalandage;
- ⇒ Effectuer toutes autres tâches demandées par le conseil d'administration et/ou le responsable désigné.

Conditions de l'emploi:

- ⇒ 35 heures par semaine (jour, soir, fin de semaine)
Taux horaire : 11,25 \$/heure;
- ⇒ Période d'emploi : 35 heures par semaine pendant 6 semaines.

Exigences de l'emploi:

- ⇒ **Le candidat doit être âgé de moins de 30 ans et retourner aux études à temps plein à l'automne;**
- ⇒ Aisance avec le public, débrouillardise et autonomie;
- ⇒ Professionnalisme et souci d'offrir des services de qualité;

Pour postuler sur cet emploi, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 21 avril 2017 à la Corporation nautique du Quai de Sainte-Rose-du-Nord à l'attention de :

Mme Nadia Bolduc

126, rue de la Descente-des-Femmes
Sainte-Rose-du-Nord, G0V 1T0
courriel: nadia.bolduc@ste-rosedunord.qc.ca



Offre d'emploi



Poste d'employé saisonnier Soutien à l'employé municipal

La Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord est à la recherche d'un employé saisonnier permanent en soutien à l'employé municipal et occasionnel en saison hivernale.

Tâches et fonctions:

Entretien des chemins et rues (même en hiver), entretien des bâtiments, des terrains, et des véhicules, ramassage des matières résiduelles pour certains secteurs de la municipalité, entretien et réparation du réseau d'aqueduc et toute autre tâche connexe.

Le candidat recherché sera sous la responsabilité de l'employé municipal et/ou en son absence de la directrice générale et secrétaire-trésorière. Il devra remplacer l'employé municipal lors de ses vacances annuelles et lors de surplus de travail en hiver (déneigement).

Qualités recherchées:

Polyvalent, Débrouillard, Ponctuel, Conscientieux; Respectueux;

Exigences

Permis de conduire valide avec classe 3.

Autres exigences

Disponible pour suivre une formation en eau potable au moment opportun.

Horaire de travail

40 h/semaine du lundi au vendredi (peut varier selon le travail à effectuer) en période estivale de mai à octobre et sur appel par la suite.

Salaire à discuter selon expérience.

Si vous êtes intéressé (e) par cet emploi veuillez faire parvenir votre candidature, accompagnée de votre curriculum vitae, **avant le jeudi 13 avril 2017 11 h**, au bureau de la municipalité, 126, rue de la Descente-des-femmes à l'attention de Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Seules les candidatures retenues seront convoquées en entrevue.

CAMP DE JOUR

Offre d'emploi (1) moniteur camp de jour Été 2017

La Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord est à la recherche d'un moniteur dynamique pour l'animation du camp de jour.

- ◆ Si tu veux vivre un été mémorable et riche en expériences de toutes sortes;
- ◆ Si tu aimes la vie d'équipe, partager la joie de vivre des enfants, être actif et faire de nombreuses activités;
- ◆ Si tu désires un emploi intéressant, stimulant et gratifiant;
- ◆ Si tu as 16 ans et plus;

Alors être moniteur de camp de jour, c'est pour toi!

La période d'emploi est du lundi 26 juin au vendredi 11 août, soit 7 semaines à 35 h/semaine. (peut varier si un service de garde est implanté, 2 h /jour de plus).

Le salaire offert est de 11,25\$/l'heure;

Si tu es intéressé par cet emploi, tu dois soumettre ta candidature en faisant parvenir ton curriculum vitae accompagné d'une lettre d'intérêt au bureau de la Municipalité, 126, rue de la Descente-des-Femmes, **avant le vendredi 22 avril 2017 à 11 h 00** et inscrire sur l'enveloppe «poste de moniteur camp de jour» à l'attention de Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

P. S. Dans le but d'alléger le texte, seul le masculin est utilisé, mais cet emploi s'adresse autant à la gent féminine que masculine.

Note : Le Diplôme d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur (DAFA) sera considéré comme un atout pour les candidats qui en sont qualifiés. Les personnes embauchées ne possédant pas cette formation devront se rendre disponibles pour suivre la formation. Il s'agit d'un prérequis pour l'emploi. Les frais de formation seront assumés par la Municipalité.



OFFRES D'EMPLOI

Pourvoirie du Cap au Leste
551, Chemin du Cap à l'Est
G0V 1T0, Sainte-Rose-du-Nord
Téléphone : 418 675-2000
Télécopie : 418 675-1232
<http://www.capauleste.com>

À seulement 15 minutes du village de Ste-Rose-du-Nord!!

Postes disponibles (saisonniers ou à l'année) au Cap au Leste

Aide cuisinier(e)

Serveur(se) (matin et/ou soir) barman(aid)

Préposé(e) à l'entretien ménager

Vous aimez le plein air et vous êtes à la recherche d'un emploi?

Joignez l'utile à l'agréable et envoyez votre CV à Madame Marie Vallée sur mvallee@capauleste.com

Au plaisir de vous compter parmi notre équipe...!



RAPPEL

La Corporation nautique du Quai de Sainte-Rose-du-Nord souhaiterait recevoir des propositions de prestations artistiques diverses à être tenues sur le Quai au « village touristique » de Sainte-Rose-du-Nord.



Animation musicale (musicien ou formation tous genres), animation historique (conteur, jeux avec le public) en sont quelques exemples. L'offre doit comprendre les thèmes exploités, les costumes et accessoires utilisés, les disponibilités estivales ainsi que les textes ou autres qui serviront au spectacle.

Ces manifestations artistiques se tiendront entre le 1^{er} juillet et le 20 août 2017. La rémunération comprendrait un montant de départ bonifié par les contributions volontaires du public. Possibilité d'ententes avec d'autres lieux de représentation au village ou ailleurs.

Nous vous invitons à transmettre vos propositions comprenant photos, vidéos ou démos d'ici le 31 mars à 12 h, par courriel à l'adresse suivante: nadia.bolduc@ste-rosedunord.qc.ca ou en personne au bureau de la municipalité situé au 126, rue de la Descente-des-Femmes, Sainte-Rose-du-Nord, QC, G0V 1T0.

Un comité sélectionnera les programmations les plus prometteuses.

Prendre note que toutes les propositions reçues feront l'objet d'une réponse écrite.

Merci de transmettre ce message aux artistes et artisans locaux et d'ailleurs...

Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord



126, rue de la Descente-des-Femmes
Sainte-Rose-du-Nord, Qc, G0V 1T0
maryse.girard@ste-rosedunord.qc.ca
www.ste-rosedunord.qc.ca
Téléphone : 418 675-2250
Télécopie : 418 673-2115

Heures d'ouverture du bureau de la municipalité :

Lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Vendredi de 8 h à 11 h 45

FERMÉ LE VENDREDI SAINT 14 AVRIL ET LE LUNDI DE PÂQUES 17 AVRIL 2017

Pour nous joindre :

Maryse Girard, directrice générale	2602
Nadia Bolduc, adj. administrative	2600
Josée Beauchesne, agente culturelle et commun.	2607
Jean Gagnon, inspecteur en bâtiment	2601
Rachelle Simard, responsable biblio	2603

Joyeuses Pâques!



Photo Laïla Girard